

# Fribourg face à la Suisse romande

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1980)**

Heft 550

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1022425>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Le piège se referme

*tique d'économies (consultation populaire fixée au 30 novembre prochain), les socialistes devaient se contenter d'une portion de plus en plus congrue. Tout au plus, finalement, acceptait-on d'entrer en matière sur le fameux «impôt sur les banques». Le dernier recul de la commission du Conseil des Etats prend dans cette perspective une signification claire dans la cuisine parlementaire: pas question que les Etats (automne) et le National (hiver) fasse un bout de chemin vers les socialistes avant que les économies soient définitivement acquises. Cela va plus loin que la répétition d'un petit jeu avec le responsable des Finances fédérales. C'est toute une politique de concertation et de participation équilibrée qui est remise en cause.*

### SPLEEN

## Le beau temps des électriciens

C'était le beau temps!

«(...) Après trois quarts de siècle de loyaux et fidèles services, les électriciens se sentent maintenant déchargés de la responsabilité de se procurer l'électricité qu'ils distribuaient à leurs clients; ils expriment leur inquiétude devant la dégradation de la situation de l'approvisionnement en électricité qui était parfaitement satisfaisante lorsqu'ils en assumaient la responsabilité.»

On n'est jamais mieux servi que par soi-même. Le directeur de la Compagnie vaudoise d'électricité (CVE) a dû s'en souvenir au moment où il dressait, il y a quelques jours, le bilan de l'année écoulée devant l'assemblée générale de sa société: les fleurs

qu'ainsi il se jetait de même qu'aux «électriciens» n'auront pas manqué de mettre à l'aise des spécialistes qui, pour avoir tout misé sur l'avenir du nucléaire, se retrouvent aujourd'hui dans une situation inconfortable. Et M. Desmeules de désigner les responsables des prochaines pénuries: les autorités fédérales, «seules compétentes actuellement pour refuser la construction de centrales nucléaires», et «les divers organismes» qui, consultés par le Conseil fédéral, déclarent que le besoin de nouvelles installations nucléaires n'est pas entièrement établi. Ah oui, il est révolu le beau temps où la production d'électricité ne provoquait pas de débat public!

La splendide bonne conscience de M. Desmeules se double bien sûr d'une confiance totale dans le nucléaire: «(...) La CVE pense qu'à moyen terme la meilleure solution comportant le minimum de risques est celle qui consiste à produire à Kaiser-augst et à Graben l'électricité indispensable au maintien de notre niveau de vie.»

Ce qui est nouveau, ce sont les menaces à peine voilées que lance M. Desmeules, décrivant les dernières ressources à disposition d'une région en proie au manque énergétique.

Pour la gouverne des consommateurs d'électricité que nous sommes tous, voici comment M. Desmeules voit l'avenir à moyen terme: «(...) Le moment est donc venu de dire «non» aux nouvelles demandes dans les cantons et les communes qui refusent l'énergie nucléaire. Ceux-ci doivent savoir que sur leur territoire aucun nouveau raccordement ni aucune croissance de la consommation ne devraient être autorisés si aucun autre moyen de production d'électricité n'était rapidement réalisé. Le canton de Vaud devrait donc logiquement inciter la CVE, les Services industriels de Lausanne et la Société romande d'électricité à construire, sans tarder, une centrale thermique au charbon située au centre de gravité de la consommation vaudoise, c'est-à-dire dans la région lausannoise.»

Et cette évocation que le directeur de la CVE veut manifester apocalyptique: «(...) Cette centrale

de 150 mégawatts électriques coûterait environ 300 millions de francs et produirait 900 millions de kilowattheures, au prix approximatif de 11 centimes le kilowattheure, c'est-à-dire 50% plus cher que le courant d'une centrale nucléaire; elle consommerait 315 000 tonnes de charbon par année et produirait 3000 tonnes de soufre et 31 000 tonnes, c'est-à-dire environ 15 000 m<sup>3</sup>, de scories. Le dégagement annuel de gaz carbonique serait de 800 000 tonnes. Il faut aussi compter que malgré tous les filtres perfectionnés, 300 tonnes de cendre volante viendront chaque année s'ajouter aux charmants «bruchons» sortant des usines d'incinération des ordures ménagères. Une telle solution est moins bonne, à tout point de vue, que celle du recours à l'énergie nucléaire. La CVE est prête cependant à en étudier la réalisation avec EOS et les autres distributeurs vaudois pour autant que les pouvoirs publics départagent eux-mêmes les communes de la région lausannoise qui, sans aucun doute, se disputeront l'honneur d'abriter cette usine avec les 31 000 tonnes de scories annuelles, les deux hectares de stock de charbon et les enivrantes émanations de ses cheminées.»

Tout cela ne dit pas où seront stockés les déchets radioactifs, quel genre de société promet la centralisation nucléaire... Mais surtout, en attendant les tonnes de cendre volante il manque la description de l'offensive des «électriciens» en faveur des économies d'énergie, leur «mea culpa» au chapitre du chauffage électrique, entre autres. Le réalisme de M. Desmeules ne va pas si loin.

### REÇU ET LU

## Fribourg face à la Suisse romande

Dans le bihebdomadaire du parti socialiste fribourgeois «Travail» (c.p. 796 à Fribourg), Denis Clerc commente les chiffres publiés par l'Office fédéral de la statistique, dans un fascicule faisant le point de la «charge fiscale en Suisse». Des conclusions

qui intéressent particulièrement la Suisse romande: Fribourg est en tête (en Suisse) pour l'imposition des personnes physiques à l'indice global du revenu et de la fortune (écart particulièrement impressionnant par rapport à la moyenne suisse pour les catégories de revenus inférieures à Fr. 2000.— !), Fribourg est «dans la bonne moyenne» en ce qui concerne l'imposition des hauts revenus, mais à Fribourg on est surtout particulièrement indulgent pour les sociétés anonymes, en queue de peloton, pour tout dire, juste avant Zoug et Nidwald, bien connus des spécialistes financiers à ce chapitre. Cette dernière caractéristique cantonale, reflet de ce qu'on doit bien tenir pour une sous-enclavée systématique, suscite le commentaire le plus intéressant, dans l'optique romande, de la part des socialistes fribourgeois. Denis Clerc: «(...) La pratique ancienne qui consiste à favoriser les sociétés anonymes (et leurs actionnaires) aux dépens des personnes physiques n'a pas apporté les fruits escomptés; le produit de l'impôt sur le bénéfice des sociétés anonymes reste extraordinairement bas: 8,5 millions en 1979 contre 147 millions pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques. En 1976, les sociétés anonymes payaient encore 11 millions d'impôts sur le bénéfice, et les personnes physiques «seulement» 120 millions. Quand les radicaux vous rediront qu'ils veulent «baisser les impôts», vous comprendrez ce que cela veut dire: les baisser pour les sociétés anonymes et les augmenter pour les simples pékins!» Et Denis Clerc de plaider pour «une amélioration de la loi fiscale» et «une péréquation financière intercantonale».

— Quand le «Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais» n'annonce pas la couleur: le 12 juin dernier, paraissait sans autres, sur trois colonnes dans le corps des pages rédactionnelles du quotidien valaisan, une exégèse — signée J.-P. B. — des trois nouvelles initiatives annoncées dans notre pays sur la politique énergétique et le nucléaire. Prise de position de la rédaction du «NF»? Pas du tout: prise de position de l'Office suisse d'information pour l'énergie nucléaire, rédigée par J.-P. Bom-

mer, parue dans son bulletin de presse n° 11 du 29 mai 1980.

— A propos de «Blick» dont les méthodes rédactionnelles servent fort opportunément d'alibi à quelques milieux politiques pour serrer la vis à la presse helvétique dans son ensemble: le contrôle de tirage effectué il y a quelques semaines a révélé une augmentation de 9000 exemplaires par rapport à 1977; le nouveau tirage attesté est de 280 858 exemplaires, ce qui permet de supposer que le quotidien zurichois atteindra les 300 000 dans des délais assez brefs.

— «Volk + Recht», organe trimestriel des juristes démocrates, continuera de paraître en dépit d'un déficit de Fr. 1216,25 en 1979 (prévisions pour 1980: un nouveau déficit, Fr. 7600.—): les délégués réunis à Soleure ont décidé de supporter ces pertes en tout cas jusqu'à fin 1981 (l'Association des juristes démocrates a des sections à Bâle, Berne, Genève, Schaffhouse, Soleure, Lausanne et Zurich).

---

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## Un autre patriotisme

Voici quelques jours, je me suis rendu à Bâle — histoire de revoir le musée donné à la ville de Bâle par M<sup>me</sup> Hoffmann-Sacher, installé dans une ancienne usine, sur les bords du Rhin...

Arrêt au *Grauholz*, à la sortie de Berne, non loin de l'endroit où, en 1798, le commandant d'Erlach subit un revers décisif, qui contraignit Berne à capituler.

Joli restaurant, au *Grauholz*. Désirant acheter un journal, je me suis approché de l'étalage. Il y avait là un tourniquet, avec des livres: Konsalik, Marie-Luise Fischer, etc. — et pas un Max Frisch, pas un Diggelmann, pas un Dürenmatt, pas un Walter, tous gens paraissant pourtant en livres de poche. Il y avait aussi un porte-feuilles, avec des posters:

pas un Giacometti, pas un Erni, rien que des croûtes et des chromos!

Rayon cassettes: pas un Martin — c'est évident — pas un Honegger — est-il besoin de le dire? — mais pas non plus, comme je crois l'avoir déjà fait remarquer ici même, pas non plus de chansons populaires, de chants «patriotiques» (après tout, les paroles de l'un des chants nationaux suisses sont de Gottfried Keller: *O mein Heimatland! O mein Vaterland!*), pas d'Abbé Bovet, pas de Dalcroze...

La solidarité suisse fait que nous payons des impôts, militaires notamment, pour permettre de défendre «la Patrie», de défendre le patrimoine suisse, et nos antiques traditions, gnian gnian gnian.

Je remarque que cette solidarité est à sens unique: les chaînes de restaurants, pour ne citer qu'elles, le long de nos autoroutes, payées avec nos deniers, polluant plus ou moins gravement notre air, etc., se moquent éperdûment et de la littérature, et de la musique et de l'art suisses. Et s'intéressent exclusivement au plus rentable!

Dans un livre célèbre, dont il n'était à vrai dire que le traducteur, M. le colonel Zermatten insinuait doucement que les écrivains, les intellectuels suisses sont des traîtres en puissance. Naïf M. Zermatten! Je parierais ma tête qu'il est plus facile de trouver sur les tourniquets mentionnés plus haut, des ouvrages *marxistes* — pourvu que ce soit des bestsellers — que *La Colère de Dieu* ou *Un amour à Grenchen-Nord*. Et la vérité est que, du «patrimoine helvétique», on s'en f...!

Quant à la Suisse romande, si vous aimez Guy des Cars, vous le trouverez dans les restoroutes, même dans ceux qui sont gérés par «COOP». En revanche, si vous avez une malheureuse propension à goûter Monnier, ou Junod, ou Cherpillod, ça sera passablement plus difficile (et ça sera d'ailleurs plus difficile dans beaucoup de nos librairies *aussi!*)

A propos de Junod, vous avez lu *Les Enfants du Roi Marc*? Je trouve ça fantastique, et si par hasard, vous en avez assez de lire Ziegler... J. C.